



En entretenant ma chaudière, je fais des économies !

Votre conseiller répond à vos questions sur l'énergie dans l'habitat au 0805 203 205¹ entre 13h30 et 17h30

1. appel gratuit depuis un poste fixe

Geoffrey Van Nuvel
 conseiller à l'EIE
 du Pays de Pontivy et du
 Pays du Centre Bretagne

Le bon moment pour réaliser l'entretien de votre chaudière, c'est avant le début de l'hiver ! C'est une opération obligatoire une fois par an depuis 2009 qui garantit un bon fonctionnement de votre appareil.

Lors de la visite, le professionnel doit respecter quelques obligations :

- Vérifier l'état de la chaudière et la nettoyer si nécessaire ;
- Faire les réglages pour optimiser le rendement et éviter l'émission de monoxyde de carbone (CO) dangereux pour la santé ;
- Évaluer les performances énergétiques (rendement, émissions de polluants...) et les comparer à celles des nouveaux équipements ;
- Apporter des conseils sur le bon usage de l'équipement et les gestes économes. Sous 15 jours après être intervenu, il doit vous faire parvenir une attestation d'entretien (à conserver pendant deux ans).

Une chaudière bien entretenue peut consommer jusqu'à 12 % d'énergie en moins, sa durée de vie sera augmentée et les risques de pannes seront fortement limités. En outre, cet entretien vous garantit un fonctionnement en toute sécurité grâce à la limitation des émanations de CO.



Argus des énergies

Le coût de chaque énergie est exprimé en centimes d'euros TTC par kWh (kilowattheure) et ne tient pas compte du rendement des appareils produisant et émettant la chaleur ni de l'investissement et de l'entretien de ces appareils.

5,1 Bois Bûche¹

6,08 Granulé de bois (en vrac)²

6,78 Granulé de bois (en sacs)³

7,68 Gaz de ville (abon. compris)*

9,08 Fioul domestique

13,36 Électricité
(abon. compris)*

15,36 Gaz propane (loc. citerne compris)

Source: EnergiePlus, d'après les données CEREN (pour le gaz naturel, fioul, propane et électricité); Bois: Source MEDDE, base de données Pégase.

1. pour un stère (1 500 kWh) à 76 € en 50cm, 20-25% d'humidité

2. granulés de bois (en vrac) 275 €/tonne

3. granulés de bois (en sacs) 300 € / tonne

*Information sur le coût des abonnements auprès de votre conseiller énergie

Info Flash

Subventions de l'Anah : revalorisation des plafonds de ressources

L'agence nationale de l'habitat (Anah) accorde des aides financières aux propriétaires occupants, bailleurs et aux copropriétaires ayant des revenus très modestes pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique, la remise à niveau des logements insalubres ainsi que l'adaptation du logement de personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie. Ces aides sont conditionnées par des plafonds de ressources fiscales. Depuis le 1^{er} juin 2013, ces plafonds ont été élargis aux revenus modestes. Ainsi, par exemple, pour un couple avec deux enfants, le plafond de ressources est de 37 336 euros.

Plus d'information sur www.anah.fr

La Fête de l'énergie 2013 : du 17 au 20 octobre

Alors que les prix de l'énergie grimpent, les Français sont toujours plus nombreux à souhaiter consommer moins et mieux au quotidien, tout en améliorant le confort de leur habitat.

Afin de répondre aux attentes des particuliers en matière de maîtrise de l'énergie, les conseillers **INFO** → **ÉNERGIE** vous proposent de participer, du 17 au 20 octobre à des manifestations gratuites sur tout le territoire breton (visites de sites, ciné-débats, conférences, expositions...).

Pour connaître le programme de votre Espace **INFO** → **ÉNERGIE**, rendez-vous sur le site www.bretagne-energie.fr

Rassemblons nos **Énergies!**

WWW.PLAN-ECO-ENERGIE-BRETAGNE.FR

En Bretagne,
 des conseils neutres,
 objectifs et gratuits

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
 DE 13H30 À 17H30

0805 203 205

NUMERO VERT Appel gratuit depuis un poste fixe

www.bretagne-energie.fr

↳ Débat national sur la transition énergétique : qu'en pensent les Bretons ?

Afin de définir un nouveau modèle énergétique pour la France, les citoyens ont été invités à participer au débat national sur la transition énergétique. Entre mars et fin mai 2013, 35 débats ont été organisés en Bretagne. Environ 2 000 personnes y ont participé.

En dehors du questionnement sur notre capacité collective à réussir le défi énergétique français, plusieurs débats ont mis en avant l'opportunité de modifier en profondeur nos modes de consommation, de mobilité et de production.

Les thématiques se sont largement focalisées sur la maîtrise de la consommation d'énergie dans l'habitat privé. L'efficacité énergétique des bâtiments a été abordée de manière récurrente. La complexité des différents dispositifs d'aide à l'amélioration des logements a été mise en avant. Il a été proposé de définir de nouveaux mécanismes de financement qui tiennent compte notamment des aspects de précarité énergétique. Il apparaît également essentiel d'axer l'effort sur les contributions individuelles en adoptant un comportement sobre en énergie.

Du fait de la fragilité énergétique de la Bretagne, la question du mix énergétique dans les territoires a largement été abordée. Les débats ont naturellement permis d'exprimer des avis sur la place du nucléaire, mais c'est principalement le mix énergétique local et la place des énergies renouvelables qui ont fait l'objet de discussion. Un consensus s'est dégagé sur le fort potentiel breton pour le développement des énergies issues de la biomasse, de l'éolien et des énergies marines.

Les avis et recommandations issues de ces débats bretons participeront au projet de loi de programmation qui devrait voir le jour à l'automne 2013.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.transition-energetique.gouv.fr

La synthèse régionale des débats locaux et la contribution de la Conférence bretonne de l'énergie au débat national sur la transition énergétique sont disponibles sur :

<http://www.plan-eco-energie-bretagne.fr>



Les Missions des EIE

Mis en place et financés par l'État, l'ADEME et le Conseil régional de Bretagne, les Espaces **INFO** → **ÉNERGIE** ont pour objectif de sensibiliser et d'informer le grand public sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et le changement climatique. Ce service de conseil est gratuit, neutre et indépendant.

Derrière un numéro unique pour la Bretagne, 18 relais de proximité répartis sur le territoire avec des conseillers techniques pour répondre aux questions des particuliers.

- Vous devez isoler votre maison, changer le système de chauffage ?
- Vous désirez en savoir davantage sur les énergies renouvelables ?
- Vous souhaitez avoir un avis sur des devis, connaître les aides financières ?
- Vous vous interrogez sur le poids grandissant de vos factures d'énergie ?

→ **Contactez votre conseiller pour vous aider à élaborer votre projet.**

Permanences téléphoniques de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi et possibilité de rencontrer un conseiller dans les locaux de votre EIE.



Agenda des Conseillers

▶ **Les 28 et 29 septembre à Pouldergat**
Journées de l'éco-habitat

▶ **11 octobre 2013 à Hennebont**
Café-débat « Performance énergétique de l'habitat : fausses bonnes idées et vraies solutions ».

▶ **Du 17 au 20 octobre, c'est la fête de l'énergie !**
Venez faire le plein de conseils sur les économies d'énergie.

Conférences, visites, forum habitat, des animations dans plusieurs villes en Bretagne.

Toutes les dates et lieux d'animation sur www.bretagne-energie.fr



↳ Liens utiles

▶ www.bretagne-energie.fr
Le site des EIE bretons.

Lettre trimestrielle des espaces **INFO** → **ÉNERGIE** en Bretagne
33, Boulevard Solferino - CS 41217 - 35012 Rennes CEDEX
Directeur de la publication : Gilles Petitjean - ADEME
Rédacteurs : Ingrid Bouéry et Geoffrey Van Nuvel

Réalisation : www.graphie-couleurs.com

La lettre est éditée sur un papier 100 % recyclé (Cyclus print) et avec des encres végétales N°ISSN 2104-0931

